

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

RUFFIN Léa, de Cédric et de CARPENTIER Céline - 3 janvier
VERHAEGHE Gaspard, de Johan et de VANLICHTERVELDE Benjamine - 31 janvier
DURUT Robin, de Kévin et de COUTREEL Chloé - 21 février
AODIA Sacha, de Mahadi et de PLACE Mélinda - 26 février
TURKI Farah, de Mohamed et de FORMAGNE Luce - 12 mars
DZIENIS Léonie, de Kévin et de LAMPIN Mélanie - 13 mars
BLOCKLET Margaux, de Nicolas et de DEQUEKER Pauline - 13 mars
PERRI Léopold, de Saverio et de DESROUSSEAUX Sophie-Eugénie - 13 avril
BARET Edgar, de Ludovic et de JANKOWSKA Aneta - 24 avril
VIANE Lilou, de Patrick et de VANBATTEN Elodie - 14 mai
ROLAND DEBRIL Zaya, de Nicolas et de DEBRIL Elise - 16 mai
POUCHELE Anthonin, de Julien et de YOUSSEF Célestine - 29 mai
THEETEN Timéo, de Florian et de ROBYN Caroline - 6 juin
DREMIERE Lylie, de Yannick et de PRUVOST Jennifer - 13 juin
DIALLO Ambre, de Ibrahima et de COQUET Camille - 22 juin
TRIOEN Enzo, de Christophe et de MIONNET Elodie - 10 juillet
VERCAMER Mathéo, de VERCAMER Laura - 22 juillet
DESOUTTER Lilou, de Jonathan et de DELDICQUE Amandine - 8 août
HEMBERT Margaux, de Matthieu et de CHOAIN Marine - 2 septembre
STEVENOOT Henri, de Gérard et de VERNIEUWE Marina - 6 septembre
DENORME Nino, de Christopher et de GORIS Constance - 19 novembre
BERNARD DECALF Norma, de Sylvain et de DECALF Anaïs - 23 novembre

Un bon de 20.00 € est offert par la commune, sur présentation d'un RIB au nom de l'enfant, aux parents le sollicitant et permettant l'ouverture d'un livret d'épargne à la banque au choix des parents.

BAPTÊMES REPUBLICAINS

GABRYELCZYK Victor - 20 juin
HARS Timothée - 8 août
HARS Théo - 8 août

MARIAGES

MAILLET Edouard et BERTIER Coralie - 25 février
HARS Daniel et COULON Elodie - 8 août

DÉCÈS

BAILLIEU épouse RAUDSZUS Roselyne - 16 janvier
GREGOIRE Josiane - 24 janvier
MINNE Hervé - 15 mars
MOSTAERT Denis - 10 avril
Aoustin épouse VANGILVE Josiane - 11 avril
ARONNI Eddy - 4 mai
FIERS épouse VERSCHAVE Bernadette - 17 août
HAZHAR Aleksandra - 5 septembre
CALLEBOUT épouse BARBIER Patricia - 9 septembre
DEROY Jean-Claude - 10 octobre
MANTÉ épouse HERMANT Yvette - 7 novembre
LAUWERIER Jacques - 12 novembre
CHRISTIAENS Patrick - 24 décembre
ESCHENBRENNER épouse HEM Odile - 29 décembre

Belle et Heureuse année 2021 !

Conformément à la réglementation, nous disposons d'un espace dans ce bulletin. Ainsi, au nom du groupe Ensemble Vivons HERZEELE, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. L'année 2020 aura été profondément perturbée par la crise sanitaire. Soyons optimiste pour 2021 et espérons que nos commerces et nos associations puissent reprendre rapidement et normalement toutes leurs activités. Participer à la vie du village, constituer une équipe d'opposition constructive et vigilante sont nos engagements. Nous observons avec attention les 1ers pas de la nouvelle équipe majoritaire. Faisons encore le vœu qu'Herzelee poursuive son développement harmonieux et préserve l'esprit du beau village flamand qu'il a toujours été.

Valérie Vanhersel

STOP AU PAPIER !

A chaque édition, «Le P'tit Herzeelois» sera diffusé et consultable sur le site internet de la commune (www.herzeele.fr)

Si vous ne souhaitez plus le recevoir sous le format papier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou par mail à communication.herzeele@gmail.com en précisant vos noms, prénoms et adresse.

COMITÉ DE RÉDACTION du P'tit Herzeelois

Nous tenons tout d'abord à vous informer que les contraintes imposées par la Covid-19 ne nous ont pas permis de nous réunir comme nous le souhaitions. Aussi, nous travaillons déjà sur la prochaine édition dans laquelle vous découvrirez de nouvelles rubriques.

Le Comité de rédaction du P'tit Herzeelois est actuellement composé de 7 personnes :

Anne-Gaëlle Papillon, Céline Bouckennooghe, Maxime Leroy, Béatrice Gocyk, Sonia Pruvost, Emeline Butelle et Guilain Dorsimont.

Si vous aimez écrire, avez envie de participer à la rédaction du P'tit Herzeelois, souhaitez apporter vos connaissances, rejoignez-nous au sein du comité de rédaction.

Pour cela, envoyez-nous un mail à communication.herzeele@gmail.com

**Retrouvez le prochain numéro du P'tit Herzeelois en Avril prochain !
D'ici là, portez-vous bien et prenez soin de vous !**

Le P'tit Herzeelois

JANVIER 2021

Chères Herzeeloises, Chers Herzeelois,

L'année 2020 marquera nos esprits. Dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent, j'ai fait le choix de ne pas organiser de cérémonie des vœux ordinaire.

Tout d'abord, mes pensées sont pour toutes les personnes touchées de près ou de loin par cette pandémie. Face à cette situation, la commune a accompagné chacun d'entre vous ; par la distribution de masques, des appels téléphoniques aux personnes âgées et un soutien aux commerçants et artisans.

Je remercie le personnel communal et les élus pour leur implication au quotidien. Mes remerciements s'adressent également à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la commune et particulièrement ceux qui ont permis le bon déroulement des différentes animations et festivités.

Voici les principaux événements et réalisations de ces 7 derniers mois:

- La gestion de l'antenne relais
- La mise en conformité électrique au porche de la mairie et divers coffrets
- Le renouvellement d'une partie des lampes sodium par du LED
- La création de trottoirs rue de Bambeckue et rue de Winnezele
- La réfection des voiries rue d'Ypres et partiellement la rue du Kruysweg
- Le curage et le dérasement sur une longueur de 8,470 kilomètres
- Des réparations de toitures au restaurant scolaire et à l'école
- L'extension de l'éclairage public



Nous souhaitons la bienvenue à Nadia Lombardo, agent administratif qui a pris ses fonctions début novembre.

L'année 2021 sera marquée notamment par :

- Les travaux de réfection de la toiture de l'église
- L'ouverture de la nouvelle bibliothèque
- L'étude pour la pose d'un radar pédagogique rue de Wylder
- L'étude pour la pose d'un feu intelligent rue de Wormhout
- Les réfections des voiries communales : l'Impasse du Gallois et le Chemin des archers
- L'installation d'un nouvel éclairage sur le terrain de football
- La baisse de 8% des tarifs des ACM (Accueil Collectif des mineurs) anciennement ALSH, sans en diminuer la qualité
- Le renouvellement de la labellisation « Village Patrimoine » et la mise en place de visites guidées

Au nom de la commune, je vous adresse à chacune et chacun d'entre vous mes Meilleurs Vœux pour 2021 !

Votre Maire, Stéphane Francke

ASSOCIATIONS

Le monde associatif a subi de plein fouet la crise sanitaire de l'année 2020. Les activités sportives ont pour la plupart été suspendues, les événements annulés ou reportés. Un grand merci à tous les bénévoles de nos associations pour l'investissement et la compréhension dont ils ont fait preuve durant cette année 2020.

La prochaine édition du P'tit Herzeelois paraîtra en **AVRIL PROCHAIN**. A chaque édition, des associations et des commerces de notre village seront mis en avant. L'occasion de mettre en valeur la richesse économique et associative d'Herzeele.

MERCI

Nous tenons à remercier les **Dentellières** pour le temps consacré à la conception de masques en tissu.

FAMILLE ET CULTURE EN RURALITÉ

Le planning des événements de l'association Famille et Culture en Ruralité a également subi la crise sanitaire. Plusieurs événements ont été reportés.

L'Assemblée Générale du 24 Juillet a permis le renouvellement du bureau suite au départ de Sidonie Devey, trésorière. Bienvenue à notre nouvelle trésorière Laurence Vanoosten ainsi qu'à Anne-Gaëlle Papillon au poste de secrétaire adjointe.

Le 15 Octobre dernier, la conférence «La confiance des enfants et des ados. Comment la nourrir au quotidien» animée par Catherine Legros a réuni une quarantaine de personnes.

Enfin, 70 personnes ont assisté le 27 Septembre à l'ouverture du festival «Conteurs en campagne» organisé en association avec les Foyers Ruraux 59/62.

Anne-Sophie Picotin, présidente de l'association, ainsi que tous les membres, tiennent à remercier l'ensemble des partenaires (CAF, la commune d'Herzeele, le Crédit Agricole, les Foyers Ruraux 59/62, l'UDAF...) pour leur appui infaillible tout au long de l'année écoulée.

NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association vient intégrer le monde associatif de notre village.

HISTOIRE & PATRIMOINE D'HERZEELE

C'est Céline Bouckenoghe qui est à l'origine de sa création. Passionnée d'Histoire et de Patrimoine, elle souhaite, avec l'ensemble des adhérents à l'association, mettre en lumière notre village, ses richesses insoupçonnées et les partager avec les habitants et les passionnés grâce à des rencontres, des événements ou encore des visites guidées.

L'ANNÉE 2020 EN IMAGES

FÊTE DE LA MUSIQUE



ANIMATIONS LORS DE LA DUCASSE - BROCANTE



JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ, DE L'ARTISANAT ET DU CENTRE-VILLE

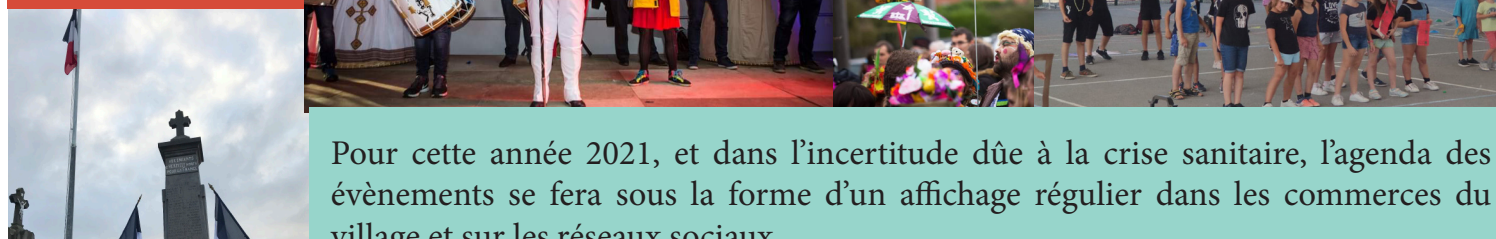
HERZEELE, C'EST GONFLÉ !



LE BAL ENFANTIN

Accueil Collectif de Mineurs

SAINT-MARTIN A L'ÉCOLE



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Pour cette année 2021, et dans l'incertitude due à la crise sanitaire, l'agenda des événements se fera sous la forme d'un affichage régulier dans les commerces du village et sur les réseaux sociaux.

Vous organisez un événement associatif et souhaitez le diffuser sur l'affiche et sur les réseaux sociaux ?

Nous vous invitons à envoyer votre affiche et vos informations par mail à la commission Communication : communication.herzeele@gmail.com

Passionné de photos ?

Amoureux de votre village ?



CONCOURS PHOTO

Nous lançons un CONCOURS PHOTO sur le thème

«HERZEELE AUJOURD'HUI»

Le gagnant aura le plaisir de retrouver sa photo en première page de la prochaine édition du P'tit Herzeelois !

Pour participer, nous vous invitons à nous envoyer votre plus beau cliché par mail à :

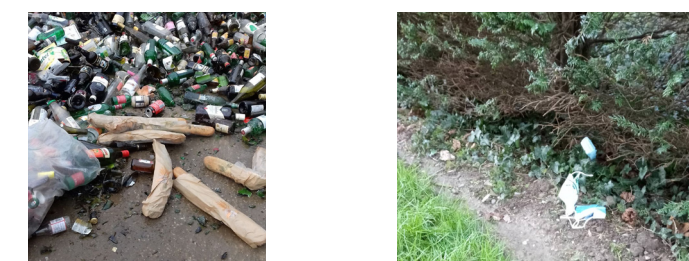
communication.herzeele@gmail.com

avant le 20 Février 2021.

NOMINATION

Mr Régis LAPORTE a été nommé **maire honoraire** au titre de ses années exercées au poste d'adjoint et de maire pour la commune d'Herzeele.

STOP AUX INCIVILITÉS



Les agents communaux livrent un combat de tous les jours, afin de maintenir la propreté des rues et lutter contre l'incivisme. Nous constatons malheureusement encore trop souvent des déchets ou des masques jetés au sol, ou encore des déchets inappropriés au dépôt de verre.

Votre implication est indispensable pour conserver votre lieu de vie intact.

Nous rappelons que ne pas ramasser les déjections de votre chien est passible d'une amende de 68€, jeter son mégot par terre d'une amende de 68€, et poser des dépôts sauvages dans la rue d'une amende allant de 68 à 1 500€**.

*conformément à l'article L1311-2 du Code de la Santé Publique et l'article 99-2 du Règlement Sanitaire Départemental (arrêté préfectoral du 1er janvier 1980).

GARDONS LE CONTACT !



Commune d'Herzeele



m.herzeele@nordnet.fr
communication.herzeele@gmail.com



www.herzeele.fr



Application mobile et PC gratuite
Sélectionner HERZEELE en favori